



Plus de 40 ans de luttes
pour la justice sociale

petit lundi dans l'Outaouais

Bulletin hebdomadaire des groupes membres
de la TROVEPO et du FPSO

Numéro du 30 novembre 2015

Assemblée générale de la TROVEPO

Vendredi 4 décembre

Salle Naissance-Renaissance, 115 boul. Sacré-Coeur
De 9 h – 15 h 30

Le projet d'ordre du jour a été envoyé jeudi dernier
Inscrivez-vous à la TROVEPO, SVP

Vient de paraître

Mythes et réalités sur le droit de manifester

La Ligue des droits et libertés (LDL) a rendu public un nouvel outil de sensibilisation: le *Mythes et réalités sur le droit de manifester*. Cet outil se veut une contribution à l'effort collectif pour contrecarrer le discours qui discrédite le droit de manifester. Il vise à mieux faire connaître ce droit humain et son importance dans une société démocratique. Il propose aussi des éléments de réponse à plusieurs questions que la population se pose sur les manifestations, l'itinéraire, le port du masque et les interventions policières. Avec ce document, la LDL espère contribuer au débat public et offrir à la population des arguments pour défendre le droit de manifester.

Manifester, c'est notre droit: défendons-le!

[Cliquez ici pour découvrir le Mythes et réalités sur le droit de manifester](#)

Pour rediffuser le lien sur les médias sociaux :

<https://www.facebook.com/LigueDesDroitsEtLibertes/posts/930731233677622>

PL 56 (Lobbyisme)

Une petite victoire (peut-être, on verra)

Une lettre signée par le ministre Jean-Marc Fournier, et adressée au Commissaire au lobbyisme du Québec a été déposée à l'Assemblée nationale jeudi dernier. Elle informait du **report de la consultation** sur le projet de loi 56, sur le lobbyisme, et demandait au Commissaire de réaliser **une étude sur les conséquences de l'assujettissement des organismes sans but**

lucratif (OSBL) à une telle loi. Les raisons invoquées sont révélatrices de la force des arguments des OSBL contre leur assujettissement à cette Loi.

Les consignes du RQ-ACA et / ou du Groupe contre l'assujettissement des OBNL à la Loi sur le lobbyisme parviendront sous peu. À suivre

Actualité

Les huit enfants qui font trembler l'industrie pétrolière

Huit adolescents dans l'État de Washington viennent d'ébranler l'industrie des combustibles fossiles. Dans un jugement rendu le 20 novembre, le juge Hollis R. Hill a reconnu que l'État avait l'obligation constitutionnelle de lutter contre les changements climatiques pour protéger les droits des générations à venir. Cette décision ébranle le lobby pétrolier aux États-Unis.

La décision est historique puisqu'elle confirme le droit des enfants et des générations à venir de grandir dans un environnement sain. Dans son jugement, le juge Hill affirme que « la survie même des jeunes dépend de la volonté de leurs aînés d'agir maintenant, de façon décisive et sans équivoque, pour endiguer la marée du réchauffement climatique... avant que les coûts n'exploient ou qu'il soit trop tard ».

Pour voir l'article : <http://www.journaldemontreal.com/2015/11/26/les-huit-enfants-qui-ont-tremble-l-industrie-petroliere>

Inédit

Durant la dernière campagne électorale, l'avion du premier ministre Stephen Harper aurait survolé un peu trop bas au-dessus d'une réserve d'une Première nation non-identifiée. Le Petit lundi a reçu cette photo au mois d'août, mais, par prudence, a choisi de ne pas le publier. Il n'est plus prudent...



Invitation

Pour le droit à la ville : lutttes urbaines à Gatineau

Depuis quelques années, on entend beaucoup parler par les citoyen-n-s et les élu-es de la citoyenneté urbaine et de la consultation publique. De l'autre côté, grâce à une conjoncture en apparence favorable à la construction d'unités de logement, la municipalité et les entreprises de construction élaborent des « partenariats » pour « réhabiliter » le centre-ville d'Hull. Jusqu'à date en tout cas, le résultat est une ville qui ne semble pas devenir plus inclusive. On a donc l'impression que les autorités municipales et gouvernementales représentent les intérêts de certains secteurs de la population seulement, tout en bafouant les droits de bien d'autres. Devant cette situation, les «tassés» de la politique urbaine s'organisent et résistent aux projets de la logique néolibérale, patriarcale et exclusive en revendiquant leur droit à la ville. Il est temps qu'on en parle !

1e décembre entre 19h et 21h
au Dépanneur Sylvestre
9 rue Fortier, secteur Hull

Conférenciers:

Alexandre Ranger, Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)
Jean-Pierre Couture, Professeur à l'Université d'Ottawa
Claudette Commanda, Band Council Kitigan Zibi Anishinabeg

Animation:

Benoit Renaud et Charmain Levy,
Porte-paroles Québec Solidaire Outaouais

Dans l'Outaouais en janvier 2016

COMMISSION POPULAIRE

Pour l'Action Communautaire Autonome

Dans le cadre de la *Campagne Actions Gouvernementales Exigées*, le Réseau Québécois de l'Action Communautaire Autonome (RQ-ACA) a mis sur pied une tournée provinciale sous forme de Commission populaire partout au Québec. La *Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)* est fière de vous annoncer la tenue de la *Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome en Outaouais* le 12 janvier 2016.

La *Commission populaire pour l'Action Communautaire Autonome*, c'est un espace donné aux organismes communautaires de la région qui souhaitent s'exprimer quant aux impacts de l'austérité sur leurs missions, sur la nécessité d'un meilleur financement et surtout d'une meilleure reconnaissance de leurs interventions. C'est également l'occasion de mettre en valeur les accomplissements des organismes.

Cette activité est à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la TROVEPO.

Exclusivité

Statut spécial accordé au Lac des Loups en éducation

De source généralement peu fiable : le gouvernement annoncerait sous peu la mise sur pied d'une constituante de l'Université du Québec au Lac des Loups. Pour débiter rapidement ses activités l'UQALOU va ouvrir, en partenariat avec la Chambre de commerce et la municipalité, une faculté du développement industriel dans les locaux de la bibliothèque qui seront rénovés et agrandis.



Avec l'annonce imminente officielle de la vitrine technologique du train rapide de Bombardier, la valeur des terrains et des résidences vient d'augmenter considérablement et le comité de citoyens a exigé une rencontre urgente avec la ville pour geler les comptes de taxes pour éviter le départ des résidents. Il semble donc que le progrès s'en vient au Lac des Loups. On peut imaginer la suite et les nombreuses retombées à venir. Les actions de Bombardier reprennent de la vigueur et les bûcherons préparent leur scie.

Sans mot dire, le maire Bussièrès se promène dans le village le sourire aux lèvres et prend son café quotidien au restaurant.

NDLR : Le *Petit lundi* publie tout ce qu'il reçoit. L'exclusivité que vous venez de lire nous arrive d'un résident du secteur Lac-des-Loups-Nord : il ne semble pas savoir qu'il existe déjà un « campus Lac-des-Loups » de l'Université de Masham. Contacté sur l'intention gouvernementale d'ouvrir une constituante de l'université du Québec, le recteur de l'Université se dit « révolté » et « outré » par la concurrence déloyale du réseau public. « C'est certain que nous ne resterons pas les bras croisés, » s'est offusqué le recteur. Par ailleurs, l'équipe éditoriale confirme qu'il existe un bâtiment dans le village qui porte une affiche « bibliothèque ». De là à y voir une faculté du développement industriel prendra de la dope forte.

Invitation

Une soirée sur l'endettement

L'ACEF animera un atelier en soirée à Gatineau sur les solutions à l'endettement. Il suffit de vous inscrire. Bienvenue à tous et à toutes.

Mercredi 02 décembre 2015

18h30 à 20h30

Dans les locaux **d'Option femmes emploi**
365 boulevard Gréber, bureau 203, Gatineau

Retour sur

L'éditeur du Petit lundi se transforme en Père Noël

Note aux lectrices et aux lecteurs. Voici le genre d'abus que nous recevons dans la boîte courriel de votre torchon préféré.

« C'est le fun, tu n'auras même pas à mettre un oreiller!!!... »

Un message non signé, mais nous soupçonnons notre Christmas carole préférée...

Suite à l'annonce du retour à une pratique d'autrefois (**NDLR** : autrefois = quand cinq (5) CPE étaient membres de la TROVEPO – voyez-vous pourquoi qu'il fallait mettre les limites?), un autre groupe a contacté le Petit lundi : « Ah, nous ne savions pas la TROVEPO offrait un service de Père Noël...! » Et voici comment une commande en devient deux...
Donc, avant que cela s'explode...

**La réponse est « NON »
(Quelle est la question?)**
